

**COMPTE RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 10 février 2015**

Etaient présents : Henri DORBON ; Pierre BEIRNAERT ; Jean-Pierre SOREL ; Laetitia DEPIERRE ; Laurent DIMANCHE ; Monique WUNDERLE ; Sabrina DUMONT ; Sylvie MOREL ; Hélène JOUVENCEAU ; Emmanuel BAVEREL

Absent excusé : Christian FRENOIS

Secrétaire de séance : Laurent DIMANCHE

**Comptes administratifs 2014**

Après présentation par le maire et sous la présidence de Pierre BEIRNAERT, le conseil municipal à l'unanimité, moins le maire qui ne participe pas au vote, vote les comptes administratifs 2014 qui se présentent comme suit :

Budget commune (M14)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.
compte administratif principal						
Résultats reportés		58 444,87		51 636,84	-	110 081,71
Opération de l'exercice	182 011,31	211 856,62	122 960,99	387 509,72	304 972,30	599 366,34
TOTAUX	182 011,31	270 301,49	122 960,99	439 146,56	304 972,30	709 448,05
Résultats de clôture		88 290,18		316 185,57		404 475,75
Restes à réaliser			-			
TOTAUX CUMULES	182 011,31	270 301,49	122 960,99	439 146,56	304 972,30	709 448,05
RESULTATS DEFINITIFS		<b>88 290,18</b>		<b>316 185,57</b>		<b>404 475,75</b>

Budget assainissement (M49)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.
compte administratif principal						
Résultats reportés		5 568,86		14 055,54	-	19 624,40
Opération de l'exercice	26 063,75	29 883,20	18 873,47	16 791,00	44 937,22	46 674,20
TOTAUX	26 063,75	35 452,06	18 873,47	30 846,54	44 937,22	66 298,60
Résultats de clôture		9 388,31		11 973,07		21 361,38
Restes à réaliser			-			
TOTAUX CUMULES	26 063,75	35 452,06	18 873,47	30 846,54	44 937,22	66 298,60
RESULTATS DEFINITIFS		<b>9 388,31</b>		<b>11 973,07</b>		<b>21 361,38</b>

Budget lotissement

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.
<b>compte administratif principal</b>						
Résultats reportés		44 589,26	48 090,98	-	48 090,98	44 589,26
Opération de l'exercice	249 859,43	260 766,21	237 701,21	48 090,98	487 560,64	308 857,19
<b>TOTAUX</b>	249 859,43	305 355,47	285 792,19	48 090,98	535 651,62	353 446,45
Résultats de clôture		55 496,04	237 701,21		182 205,17	
Restes à réaliser			-			
<b>TOTAUX CUMULES</b>	249 859,43	305 355,47	285 792,19	48 090,98	535 651,62	353 446,45
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>55 496,04</b>	<b>237 701,21</b>		<b>182 205,17</b>	

Le maire reprend la présidence de séance

#### **Comptes de gestions 2014**

Le conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

#### **Affectation des résultats de fonctionnement**

##### M14

Le conseil décide d'affecter le résultat 2014, soit 88 290,18 euros au compte R002 recettes de fonctionnement 2015, étant donné qu'il n'y a pas de déficit d'investissement à combler.

##### M49

Le conseil décide d'affecter le résultat 2014, soit 9 388,31 euros au compte R002 recettes de fonctionnement 2015, étant donné qu'il n'y a pas de déficit d'investissement à combler.

#### Lotissement Les Perchés

le conseil décide d'affecter le résultat de fonctionnement soit 55 496,04 euros, en recettes d'investissement 2015 pour combler le déficit d'investissement.

#### **Prestation Cabaret des locales**

Le conseil municipal décide que la commune de Vadans commande auprès de la Communauté de communes Arbois, Vignes et Villages, Pays de Louis Pasteur, une prestation de l'opération « Cabaret des locales » pour un montant de 111 €.

#### **Assurance du personnel communal**

Le conseil donne pouvoir au maire pour signer l'avenant au contrat d'assurance avec Groupama pour les agents affiliés à la CNRACL, et concernant le taux de cotisation qui passe de 6,43 % à 6,62 %.

#### **Ramassage des encombrants**

Le conseil municipal accepte le passage de l'ALCG pour le ramassage des encombrants, à raison de six passages pour l'année 2015, pour un forfait annuel de 735,00 € HT

#### **Prix des terrains**

Le conseil municipal confirme le prix des terrains à vendre du lotissement Les Perchés à 35 € TTC le m<sup>2</sup>, et autorise le maire à signer tout document relatif à ces ventes de terrain.

#### **Rétrocession du réseau d'eau potable du lotissement Les Perchés au SIE Arbois Poligny**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de rétrocéder au Syndicat des Eaux Arbois Poligny, la partie du réseau d'eau potable construite sur le lotissement Les Perchés et autorise le maire à signer une convention avec le SIE.

#### **Travaux sur domaine d'un particulier**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de facturer à Madame Michèle MAIGROT l'élagage des arbres de sa

propriété, en bordure de voie communale. Ces travaux présentaient un caractère urgent pour permettre la circulation des bus pendant la durée des travaux d'aménagement de traverse d'agglomération. La prestation faite par les employés communaux a été évaluée à 100 €.

**Travaux en cours**

Lotissement les Perchés : les travaux de finition du lotissement seront lancés très prochainement

Route de Molamboz : prévus après accord de subvention.

Traverse d'agglomération : en cours.

Bâtiment 19 Grande Rue (ancienne fromagerie) : le logement existant est en cours de rénovation.

**Plan de circulation** : consécutivement aux aménagements de traverse d'agglomération, le conseil municipal décide que la Grande Rue : soit N° 11 Rue de Franche Comté au n° 9 Grande Rue sera interdite dans les 2 sens sauf aux ayant-droits.

**Vente des bois de décembre 2014** : pour l'ensemble 20 000 €.

Le secrétaire de séance,  
L. DIMANCHE

Le Maire,  
H. DORBON\_